

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 MAI 2023

OBJET :

CM2023_041
Dénomination de la rue
Olympe de Gouges et de
l'impasse des sourdons

***NOMBRE DE
Conseillers Municipaux
ayant pris part au vote***

28

***DATE DE
L’AFFICHAGE
de la liste des
délibérations***

10 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre du mois de mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le vingt-huit avril deux mille vingt-trois.

PRESENTS :

Mmes et Ms FERCHAUD / DAUDENS / ADOLPHE / BABIN / RENOULEAU / FRANCHI / BETIZEAU / GENSAC / DANIEL / PETIT / MAGEAUD / JUAN / DUBOIS / TOURNEUR / DORIDOT / NICOLE / LAPEYRADE TISON / HERNANDEZ / FRICAUD / LAVOIES / MOREL / DITGEN / NEVEU / JOLY / DELHAYE

ABSENTES EXCUSEES REPRESENTEES :

Madame RATISKOL représentée par Madame ADOLPHE
Madame ROUIL représentée par Monsieur DANIEL
Madame AFONSO CORREIA représentée par Madame JUAN

ABSENT EXCUSE NON REPRESENTE :

Monsieur BOTTON

SECRETAIRE DE SEANCE :

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Pascale JUAN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

DENOMINATION DE LA RUE OLYMPE DE GOUGES ET DE L'IMPASSE DES SOURDONS

Monsieur DANIEL, Conseiller Municipal délégué, informe le conseil municipal de la construction de deux nouveaux lotissements :

- L'un Chemin de Rangeard,
- L'autre route de l'Eguille (ancien intermarché).

La commission urbanisme propose de nommer les rues constitutives de ces deux lotissements pour le premier « rue Olympe de Gougès » et pour le second « Impasse des sourdons », conformément aux plans joints.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- DE NOMMER la voie créée sur le chemin de Rangeard « rue Olympe de Gougès »,
- DE NOMMER la voie créée route de l'Eguille « impasse des sourdons ».

Pour : 28
Contre : /
Abstention : /

Fait et délibéré le 4 mai 2023
Pour copie conforme
Le Maire,



P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

P. JUAN